

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20130307-2013 B153-DE
Date de télétransmission : 18/03/2013
Date de réception préfecture : 18/03/2013



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 7 MARS 2013
PRESIDENCE DE MONSIEUR GERARD BRAMOULLÉ

2013_B153

OBJET : Tourisme - Attribution de subventions pour des projets d'animation sur le territoire du Pays d'Aix

Le 7 mars 2013, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la Salle polyvalente de Saint-Marc-Jaumegarde, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 1^{er} mars 2013, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – BARRET Guy, vice-président, Coudoux – BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau – BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge – BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence – BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc – BURLE Christian, vice-président, Peynier – CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset – CHARDON Robert, vice-président, Venelles – CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson – DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles – GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence – GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence – JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues – LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis – LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil – LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence – LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence – MANCEL Joël, vice-président, Beaufort – MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde – MARTIN Richard, vice-président, Cabriès – MORBELL Pascale, membre du bureau, Vitrolles – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis, PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air – PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence – PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence – PIN Jacky, vice-président, Rognes – PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance – RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence – SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air – SICARD-DESNUÉLLES Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence – SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau – TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence – VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron.

Excusé(e)s avec pouvoir :

JOISSAINS-MASINI Maryse, président donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – BENNOUR Dahbia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GARÇON Jacques – DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence donne pouvoir à TAULAN Francis – FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence donne pouvoir à PIERRON Liliane – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SICARD-DESNUÉLLES Marie Pierre – PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à DELOCHE Gérard – SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence donne pouvoir à Christian LOUIT – FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren donne pouvoir à Robert DAGORNE.

Excusé(e)s :

ALBERT Guy, vice-président, Jouques – CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues – CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate – GUINIERI Frédéric, vice-président, Puylobier – LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet – LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence – MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles .

Monsieur Roger PELLENC donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 7 MARS 2013

Rapporteur : Jean-David CIOT

Thématique : Développement Economique et Emploi - Tourisme

Objet : Attribution de subventions pour des projets d'animation sur le territoire du Pays d'Aix.

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Il s'agit de trois demandes de subvention concernant des projets d'animations touristiques sur le territoire de la CPA.

La première, à hauteur de 1 500 € en provenance de l'association l'Art en Vigne domiciliée à Puyricard, concerne la cinquième édition « Art en Vigne », les 18, 19 et 20 mai 2013 sur quatre domaines viticoles du Pays d'Aix. L'objectif est de promouvoir l'art contemporain et le terroir au sein de vignobles.

La deuxième concerne l'association « Cœur de Terroir » domicilié à Rognes, pour une manifestation « Fête de la Nature et du vin » prévue les 8 et 9 juin. L'objectif est de promouvoir les vins du terroir et les activités de pleine nature sur des domaines du Val de Durance et de la Chaîne de Cotes et Trévaresse. Elle concerne une demande de 3 000 €.

Les deux associations sont labellisées dans le cadre du label « Vignoble & Découverte »

Enfin, la troisième concerne une demande de subvention de 10 000 € en provenance de l'Association Village Pertuisien de spectacle (VIP's) domiciliée à Pertuis. Cette association organisera quatre animations culturelles et festives : « Revivre l'histoire » le 20 juillet 2013 ; « l'été 44 » sur le Val de Durance les 17 et 18 août 2013 sur les communes de Pertuis et Meyrargues ; « Pertuis Plage » du 21 au 24 août 2013 et « Fêtes de fin d'année » en décembre 2013, dont deux seront soutenues par la CPA .

Exposé des motifs :

ASSOCIATION ART EN VIGNES

L'association Art en Vigne a été créée le 15 décembre 2010. Elle a pour vocation de promouvoir des artistes et la découverte de l'art auprès du grand public et notamment ceux qui n'ont pas facilement accès à l'art et de mettre en place des rencontres grâce à l'accueil des vignerons.

L'événement Art en Vigne devient alors une promenade gourmande pendant laquelle l'artiste et le vigneron font partager ce long travail d'élaboration pour la création d'un vin ou d'une œuvre d'art.

Cet événement a été créé en 2009. Le succès obtenu les deux premières années a permis, pour pérenniser l'action et la développer qualitativement, la création d'une association principalement dédiée à cette manifestation.

En 2012, l'association Art en Vigne est devenue un partenaire dans le cadre du label « Vignoble & Découverte ».

En 2013, Art en Vignes se développe en augmentant le nombre de Domaines viticoles qui recevront des artistes ainsi que la campagne de communication qui sera cette année diffusée jusque sur la ville de Marseille.

N° GU	Manifestation + Date	Association	Domaine d'activités	Subvention N-1	Budget global de la manifestation	Subvention solicitée	Subvention proposée par la commission thématique	Convention d'objectifs Oui/non
En att ent e	18, 19 et 20 mai 2013	Art en Vignes	Promotion de l'art contemporain au sein de vignobles pratiquant l'oenotourisme	7 500 €	38 318 €	11 495 €	1 500 €	N

ASSOCIATION CŒUR DE TERROIR

L'association « Cœur de Terroir » a été créée le 8 novembre 2011 dans l'optique de promouvoir le terroir du Luberon et du Pays d'Aix.

En 2012, cette association est devenue partenaire dans le cadre du label « Vignoble & Découverte ».

L'activité proposée pour 2013 consiste à organiser une fête de la nature et du vin les 8 et 9 juin 2013 dans plusieurs domaines viticoles.

Les animations différeront suivant les domaines et seront constituées de visites guidées dans les vignes, de balades à dos d'ânes pour une découverte des oiseaux du Val de Durance, de balades à vélo à la découverte du patrimoine, de cours de cuisine, de piques niques champêtres ... le tout accompagné par des dégustations des vins des vignobles concernés.

Dans ce contexte, la Communauté a été saisie d'une demande de subvention de 3 000 €, soit 22 % du budget prévisionnel de fonctionnement (14 000 €).

La Région et les deux Départements ont également été sollicités pour une contribution respective de 4 000 €, 3 500 € et 3 500 €.

N° GU	Manifestation + Date	Association	Domaine d'activités	Subvention N-1	Budget global de la manifestation	Subvention sollicitée	Subvention proposée par la commission thématique	Convention d'objectifs Oui/non
En att ent e	8 et 9 juin 2013	Cœur de Terroir	Promotion du terroir du Luberon et du Pays d'Aix	-	14 000 €	3 000 €	3 000 €	N

ASSOCIATION VILLAGE PERTUISIEN DE SPECTACLE

L'association VIP's a été créée le 11 mai 2010. Elle a pour vocation d'organiser des événements sur le territoire de la Provence afin de développer le tourisme local.

Elle organise cette année 4 événements dont 2 seront soutenus par la CPA :

✓ Revivre l'histoire

Il s'agit d'organiser une fête autour du Banvin (impôt sur le vin, époque médiévale) et d'ajouter à cette fête médiévale des animations faisant intervenir des gaulois, des celtes et des romains.

Cette animation ne concerne que la Ville de Pertuis.

Le budget estimé pour cette action est de 15 050 € et la demande de subvention porte sur 3 400 € (soit 22%)

✓ Eté 44

L'objectif de cet événement est de faire revivre un moment historique et festif sur le Val de Durance. Deux communes de ce bassin de vie, Pertuis et Meyrargues, sont concernées par cette animation.

A ce titre, elle est également soutenue opérationnellement par l'office de tourisme de Pertuis chargé de coordonner les actions de développement touristique sur le bassin de vie du Val de Durance.

Cet événement permettra par le biais d'un parcours de découverte de faire revivre, aux habitants et aux touristes locaux, un moment historique qui appartient au bassin du Val de Durance tout en mettant l'accent sur le terroir du Pays d'Aix.

Le budget estimé pour cette action est de 26 380 € et la demande de subvention porte sur 6 600 € (soit 25%)

Dans ce contexte, la Communauté a été saisie d'une demande de subvention de 10 000 € (3 400 + 6 600), soit 24 % du budget prévisionnel de fonctionnement (41 430 €) pour ces 2 actions.

N° GU	Manifestation + Date	Association	Domaine d'activités	Subvention N-1	Budget global de la manifestation	Subvention sollicitée	Subvention proposée par la commission thématique	Convention d'objectifs Oui/non
531	Revivre l'histoire 20/07/2013	Village pertuisien de spectacle	Animations festives pour dynamisation économique	-	15 050 €	3 400 €	3 400 €	N
532	Eté 44 17/08/2013	Village pertuisien de spectacle	Animations festives pour dynamisation économique	7 200 €	26 380 €	6 600 €	6 600 €	N
TOTAL					41 430	10 000 €		

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°2009_A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau, et notamment celle d'attribuer des subventions, et le cas échéant, des conventions d'objectifs associées d'un montant n'excédant pas 150 000 € ;

VU la délibération n°2012_A029 du Conseil Communautaire du 15 mars 2012 définissant les critères d'attribution de subventions aux associations oeuvrant en faveur du développement touristique sur plusieurs communes ;

VU l'avis de la Commission du Développement économique en date du 13 février 2013;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le versement des subventions aux associations « Art en Vigne », « Cœur de Terroir » et « Village Pertuisien de Spectacle » telles que présentées dans les tableaux susvisés ;

- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce dossier ;
- **DIRE** que les dépenses en résultant seront prélevées sur la ligne 3T 95-6574 qui présente les disponibilités nécessaires.

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2013
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	2013
Lieu(x) de réalisation	Aix en Provence - Venelles - Pertuis - Toulon
Contenus et objectifs de l'action	PROMOTION de L'ART & du VIN
Public(s) ciblé(s)	GRAND PUBLIC
Nombre de participants / exposants	30
Nombre de spectateurs / visiteurs	1500 à 2000
Durée de l'action	3 JOURS 17-18-19 Mai 2013
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2013
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

Ne pas indiquer les sommes d'écus

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats documentation 200		Vente % vente ART 5000	
Prestations de services		Autres produits Fair Folk domaines 14000	
Matières et fournitures	621	Cotisations 300	
Services extérieurs		Subventions demandées :	
Locations		Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	
Assurances	397	Département (s) Bouches du Rhône 1500	
Autres Services extérieurs		Commune (s)	
Honoraires Agence Presse et Communication 17000	17000	Participation de l'Etat	11495
Publicité 14475	14475	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions 4624	4624	Fonds Européens	
Charges de personnel		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Salaires bruts		Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres charges de personnel		AUTOFINANCEMENT 6023	
Autres frais généraux Postaux & télécom 1000	1000		
TOTAL CHARGES :	38318	TOTAL PRODUITS :	38318

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations) location 4500	Prestations en nature location lieu 4500
Personnel bénévole des domaines lieu	Dons en nature personnel domaine
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire :

La subvention demandée à la CPA de **11495** € représente **30** % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à **Avignon** Cachet de l'Association :

Le **20/12/12**

[Signature]

L'ART EN VIGNE
Siret : 538 280 850 00016

CŒUR DE TERROIR

BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL DE L'ASSOCIATION 2013 Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

DÉFICIT À REPORTER : P 3		EXCÉDENT À REPORTER :	
DEPENSES	Montants	RECETTES	Montants
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, prestations de services	
Achats de spectacles, expositions	5 000	Marchandises	
Achats non stockés de matières et fournitures		Prestations	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et petit équipement		74 - Subventions d'exploitation	
Fournitures administratives		Etat (à détailler)	
Fournitures spécifiques d'ateliers, d'activités, de spectacles	3 000	Région (s)	PACA 4 000
61 - Services extérieurs		Département (s)	13 5 500
Sous-traitance générale	3 000	Commune (s)	84 3 500
Locations mobilières et immobilières		Communauté de Pays d'Alsace	
Entretien et réparation		Indiquer le montant total des subventions sollicitées auprès de la CPA pour l'année 2013)	
Assurances	84	Détail par service	Fete Nature Vin 3 000
Documentation			
Divers			
62 - Autres Services extérieurs		Organismes sociaux (à détailler)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publications	22 000	Fonds Européens	
Déplacements, missions et réceptions		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Frais postaux et de télécommunication		Autres (à détailler)	
Services bancaires	6 33		
Divers			
63 - Impôts et taxes		75 - Autres produits de gestion courante	
Impôts et taxes sur rémunérations		Cotisations	
Autres impôts et taxes		Autres (à détailler)	
64 - Charges de personnel		76 - Produits financiers	
Salaires bruts		77 - Produits exceptionnels	
Charges sociales		78 - Reprise sur amortissements et provisions	
Autres charges de personnel			
65 - Autres charges de gestion courante			
67 - Charges exceptionnelles			
68 - Dotations aux amortissements et provisions			
TOTAL DEPENSES	14 800	TOTAL RECETTES	14 000

IMPORTANT : Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes comprises) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués.

Signature du Président

Fait à Rogues le 28 / 11 / 12

Signature du Président

Cachet de l'Association





Président

8

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2013

Remplir un exemplaire pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	Week-end du 20 Juillet « Fête du Banvin »
Lieu(x) de réalisation	Pertuis Centre Ville
Contenus et objectifs de l'action	Revivre notre histoire en soutenant l'économie locale
Public(s) ciblé(s)	Tout public – bassin de vie et tourisme
Nombre de participants / exposants	80 participants
Nombre de spectateurs / visiteurs	Entre 5000 et 8000 spectateurs
Durée de l'action	2 jours
Entrées payantes	oui non X (montant de l'entrée :.....€)
Inscriptions payantes	oui non X (montant de l'inscription :.....€)

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2013
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DEPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	6.500	Vente	1.020
Prestations de services	3.100	Autres produits	1.250
Matières et fournitures	3.150	Cotisations	130
Services extérieurs		Subventions demandées :	
Locations		Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	
Assurances	100	Département (s)	
Autres Services extérieurs		Commune (s)	8.000
Honoraires		Plus Soutien technique	1.250
Publicité	200	Pertuis.....	3.400
Déplacements, missions (repas intervenants)	1.000	Communauté du Pays d'Aix	
Charges de personnel		Organismes sociaux (à détailler)	
Salaires bruts			
Autres charges de personnel		Fonds Européens	
Autres frais généraux	1.000	CNASEA (emplois aidés)	
		Autres recettes attendues (à détailler)	
TOTAL CHARGES	15.050	TOTAL PRODUITS	15.050

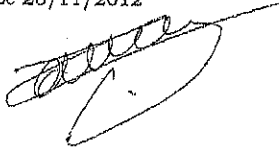
Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
TOTAL des contributions VOLONTAIRES	TOTAL Contributions volontaires

Obligatoire : La subvention demandée à la CPA de **3.400 €** représente **22,6%** du total des produits hors contributions volontaires

Fait à PERTUIS

Cachet de l'Association

Le 26/11/2012



**VILLAGE PERTUISIEN
DE SPECTACLE**
SIRET 523 316 546 00012

DESCRIPTION DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2013

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	Week-end du 17 Août « Fête de la Libération »
Lieu(x) de réalisation	Pertuis - Meyrargues
Contenus et objectifs de l'action	Préserver notre histoire en dynamisant nos centres villes
Public(s) ciblé(s)	Tout public – bassin de vie et tourisme
Nombre de participants / exposants	180 participants + véhicules
Nombre de spectateurs / visiteurs	Entre 8000 et 11000 spectateurs
Durée de l'action	2 jours
Entrées payantes	oui non X (montant de l'entrée :€)
Inscriptions payantes	oui non X (montant de l'inscription :€)

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2013
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DEPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	17.500	Vente	450
Prestations de services	3.600	Autres produits	1.450
Matières et fournitures	2.180	Cotisations	100
Services extérieurs		Subventions demandées :	
Locations		Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	
Assurances	100	Département (s)	
Autres Services extérieurs		Commune (s)	16.530
Honoraires		Plus Soutien technique Pertuis.....	1.250
Publicité	400	Communauté du Pays d'Aix	6.600
Déplacements, missions	800	Organismes sociaux (à détailler)	
Charges de personnel		Fonds Européens	
Salaires bruts		CNASEA (emplois aidés)	
Autres charges de personnel		Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres frais généraux	1.800		
TOTAL CHARGES :	26.380	TOTAL PRODUITS :	26.380

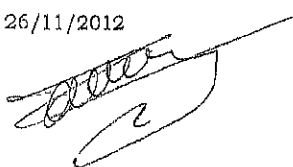
Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
TOTAL des contributions VOLONTAIRES	TOTAL Contributions volontaires

Obligatoire : La subvention demandée à la CPA de **6.600 €** représente **25%** du total des produits hors contributions volontaires

Fait à PERTUIS

Cachet de l'Association

Le 26/11/2012



**VILLAGE PERTUISIEN
DE SPECTACLE**
SIRET 523 316 545 00012

OBJET : Tourisme - Attribution de subventions pour des projets d'animation sur le territoire du Pays d'Aix

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix

Maryse JOISSAINS MASINI



15 MARS 2013